

BILAN

L'action diplomatique de Jean - Paul II contre les femmes



Alors que les médias du monde entier publient des nécrologies du pape Jean-Paul II, Thierry Meyssan rappelle l'action diplomatique du Saint-Siège à l'intérieur des institutions internationales contre le droit des femmes à recourir à l'avortement. « *Aucun enjeu n'a plus affecté Jean-Paul II au long de son pontificat que la Conférence du Caire* », notait Raymond Flynn, ambassadeur des États-Unis près le Saint-Siège. Aussi ne s'est-il pas contenté de faire échouer cette conférence de l'Onu, il est aussi intervenu pour faire amender de nombreux traités internationaux qui auraient pu être utilisés pour faire valoir les droits des femmes.

page 2

L'hommage médiatique à Jean-Paul II

TRIBUNES LIBRES
INTERNATIONALES

À l'occasion du décès du pape Jean-Paul II, les grands médias publient des hagiographies où l'analyse critique a peu de place. Au lieu d'interrogations sérieuses sur le rôle historique du dirigeant religieux, on assiste à une grande commémoration lacrymale. Les tribunes se partagent entre l'impact de son pontificat sur l'Église catholique et l'observation de son action géopolitique supposée.

page 15

REPÈRE : 7 AVRIL 1880

Jules Ferry expulse les religieux de l'enseignement

La loi Falloux, votée en 1850 par une Assemblée à majorité conservatrice catholique avait obligé tous les instituteurs à inscrire le catéchisme au programme et à conduire les jeunes enfants à la messe. Elle facilitait aussi l'ouverture d'écoles par les congrégations religieuses, permettant à celles-ci d'accueillir jusqu'à la moitié des enfants dans leurs établissements. Face à la montée de l'antirepublicanisme catholique conservateur, le ministre de l'Instruction publique Jules Ferry - fervent républicain athée et issu d'une famille de libres penseurs - prend, le 29 mars 1880, deux décrets par lesquels il ordonne aux Jésuites de quitter l'enseignement dans les trois mois. Il donne aux enseignants des congrégations catholiques non autorisées le même délai pour se mettre en règle avec la loi ou quitter l'enseignement. Dès le 7 avril, plus de 5 000 congrégationnistes sont expulsés et une partie des locaux réquisitionnés. Certains municipalités anticléricales font du zèle en expulsant également les religieuses des hôpitaux et œuvres charitables. ■



PORTER GOSS DÉCLARE QUE LA CIA VA CONTINUER À ASSASSINER IMPUNÉMENT

Chose assez rare pour être soulignée, Porter Goss, directeur de la CIA, a récemment évoqué devant les parlementaires états-uniens la question des assassinats menés au nom de la « sécurité » du pays. Il a en effet déclaré qu'il se réservait toujours la possibilité « *d'avoir recours à la force mortelle, par exemple dans des cas appropriés contre les membres d'Al Qaida planifiant des attaques contre les États-Unis* ». S'il est admis que l'interdiction faite à l'agence de mener ce genre d'opérations, par l'ordre exécutif n°12333, n'est pas respectée, et ce particulièrement depuis le 11 septembre, aucun amendement ou révocation n'a été effectué. Richard Clarke, ancien chef du contre-terrorisme de 1992 à 2003, a par ailleurs constaté que cette réticence à révoquer l'interdiction avait occasionné « *une série de documents très talmudique et quelque peu bizarre* », faisant manifestement office d'exemptions. Il a également souligné le souhait, par certains membres de la communauté du renseignement, de ne pas voir grossir une « hit list » d'assassinats programmés, ce qui en ferait non plus seulement une punition, mais une véritable stratégie. ■

Bilan

L'action diplomatique de Jean - Paul II contre les femmes

Alors que les médias du monde entier publient des nécrologies du pape Jean-Paul II, Thierry Meyssan rappelle l'action diplomatique du Saint-Siège à l'intérieur des institutions internationales contre le droit des femmes à recourir à l'avortement. « Aucun enjeu n'a plus affecté Jean-Paul II au long de son pontificat que la Conférence du Caire », notait Raymond Flynn, ambassadeur des États-Unis près le Saint-Siège. Aussi ne s'est-il pas contenté de faire échouer cette conférence de l'Onu, il est aussi intervenu pour faire amender de nombreux traités internationaux qui auraient pu être utilisés pour faire valoir les droits des femmes.



En 1994, les Nations Unies organisent au Caire une conférence mondiale intitulée « Population et développement ». Il s'agit de définir les liens existants

entre la population, le développement durable, et la croissance soutenue. Les documents préparatoires soulignent, entre autres, la nécessité pour les individus de pouvoir contrôler leur fécondité et de s'épanouir sexuellement. C'est que l'on appelle la « *santé génésique* ».

Si Jean-Paul II admet que l'on puisse élaborer une norme juridique internationale en matière de sexualité, il refuse qu'elle soit pensée en fonction du bien être individuel et non pas du seul intérêt de la famille. Par exemple, lorsqu'une grossesse est très difficile au point que l'on puisse craindre de ne pouvoir sauver la mère et l'enfant, l'Onu préconise d'avorter préventivement pour sauver la mère, tandis que l'Église catholique considère qu'il faut s'en remettre à Dieu, attendre le dernier moment pour sacrifier la mère ou l'enfant, quitte à ne pouvoir en sauver aucun. Symboliquement, le 28 avril 1994, Rome béatifie solennellement Jeanne Beretta-Molla (1922-1962), une mère de famille qui renonça à soigner son cancer de l'utérus pour porter son quatrième enfant à terme, et qui succomba à la maladie une semaine après lui avoir donné naissance [1].

Surtout, l'Onu s'inquiète de la santé des cinquante millions de femmes qui avortent chaque année, dont un quart connaissent de graves complications conduisant souvent à la mort. Elle souhaite réduire les recours à l'avortement en diffusant les moyens contraceptifs, et offrir de meilleures conditions sanitaires d'avortement dans les cas restants. L'Église catholique ne veut pas entendre parler de contraception, hormis par les méthodes Ogino et Billings [2] et encore moins de légalisation de l'avortement.

Le sabotage de la Conférence du Caire

Jean-Paul II arrêta une stratégie : remettre en cause l'alliance du Saint-Siège avec les États-Unis et se présenter comme le défenseur des pays pauvres face au bloc atlantiste ; faire pression sur une majorité de gouvernements pour qu'ils rejettent le document final de la conférence. Cela impliquait de saboter l'ensemble de la conférence, dont le Saint-Siège reconnaissait pourtant l'utilité sur des points importants comme la gestion des ressources environnementales ou la régulation des migrations.

Dans un premier temps, le chef de l'Église catholique délivre un message à ses fidèles et tente de convaincre les dirigeants politiques mondiaux. Même s'il choisit de dramatiser le sujet, il reste dans les limites du lobbying religieux. Le 2 février 1994, Jean-Paul II publie une *Lettre aux Familles*. Il y glorifie la « *civilisation de l'amour* » [3] et anathémise la « *contre-civilisation* ». Il appelle les organisations internationales à ne pas céder à la tentation de la fausse modernité et de la permissivité des mœurs.

Le 15 mars, il reçoit Nafis Sadik, présidente de la Conférence, et la met en garde contre la manière dont l'Onu envisage le problème démographique.

Le 19 mars, il envoie une lettre autographe aux chefs d'État du monde entier et au secrétaire général de l'Onu (une procédure qui n'avait été utilisée que deux fois dans l'histoire de la papauté par Benoît XV et Pie XII pour prévenir vainement les guerres mondiales) pour dénoncer le document préparatoire de la Conférence.

Dans un second temps, Jean-Paul II utilise conjointement la diplomatie vaticane et les structures locales de l'Église catholique pour exercer une

pression politique sur les gouvernements.

Le cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'État, demande à chaque nonce de l'informer sur la position de l'État auprès duquel il est accrédité. Au fur et à mesure du travail de lobbying, des simulations de vote sont effectuées.

Le 25 mars 1994, Jean-Paul II convoque les 151 ambassadeurs près le Saint-Siège. Il leur explique que l'Église jugera du soutien que les catholiques peuvent apporter à leurs gouvernements à la manière dont leurs délégations se comporteront au Caire.

Le 21 avril, clôturant un synode des évêques d'Afrique, le Saint-Père déclare : « *Pour défendre la vie et la famille, construisez une ligne Maginot. Une ligne Maginot, cette fois incontournable* ».

Le 28 mai, le président de la Conférence épiscopale états-unienne et les six cardinaux états-uniens écrivent au président Clinton pour l'exhorter à s'opposer au texte des Nations Unies. Le président Bill Clinton téléphone à Jean-Paul II pour calmer le jeu, tandis que le vice-président Al Gore multiplie les déclarations d'apaisement. Le 2 juin, Bill Clinton se rend au Vatican pour trouver une solution raisonnable, mais Jean-Paul II ne veut rien entendre.

Le 3 juin, Giulio Andreotti et Hanna Suchoka mobilisent les députés démocrates-chrétiens à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Ils remplissent l'hémicycle et amendent en séance plénière le rapport présenté par la députée écologiste suisse Leni Robert en vue de la Conférence du Caire.

De nombreux évêques ayant exprimé leur gêne devant l'activisme du Vatican, Jean-Paul II convoque, les 13 et 14 juin à Rome, un Consistoire extraordinaire qui fait obligation aux Conférences épiscopales régionales de soutenir publiquement le Saint-Père auprès des gouvernements.

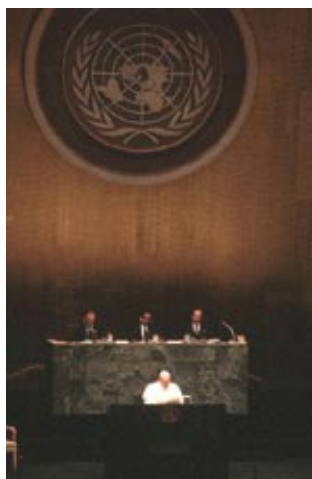
Le 27 juin, les présidents des vingt-quatre conférences épiscopales latino-américaines, réunis à Saint-Domingue, condamnent la démarche des Nations Unies. « *Au lieu de multiplier le pain, on préfère diminuer le nombre des invités au banquet de l'humanité* » écrivent-ils joliment avant de dénoncer l'impérialisme de l'Onu et des USA.

Au même moment, onze conférences épiscopales européennes s'adressent à leurs gouvernements respectifs. Ainsi, en France, le président de la Conférence épiscopale, Mgr Duval, remet un mémorandum au Premier ministre, Edouard Balladur.

Mais les arguments théologiques ne convainquent que les croyants, et les menaces de sanctions électorales ne sont pas crédibles. Chaque gouvernement peut aisément vérifier que les catholiques de base ne partagent pas la position du Saint-Siège et ne détermineront pas leurs votes en fonction de la Conférence du Caire. Jean-Paul II décide alors de recourir, dans un troisième temps, à la méthode florentine classique : la calomnie. On peut se dire Gardien de la Vraie Foi et être de mauvaise foi. Il choisit deux cibles : l'International Planned Parenthood Federation (IPPF), la fédération mondiale des associations de planning familial, et... les Nations-Unies.

Le 25 mars 1994, lorsqu'il reçoit les ambassadeurs près le Saint-Siège, le pape leur fait remettre par le cardinal Alfonso Lopez-Trujillo un document du Conseil pontifical pour la Famille intitulé *Évolutions démographiques : dimensions éthiques et pastorales*. Il dénonce « *un vaste réseau international d'organisations bien pourvues financièrement qui visent à la réduction de la population* ». Il insinue que l'IPPF est animée par de noirs desseins et qu'elle est à la solde des fabricants de contraceptifs. Il assure qu'elle veut imposer une

réduction de leur population aux pays du tiers-monde pour les empêcher de se développer. _ Du 4 au 22 avril, lorsque se tient à New York la réunion de la



commission préparatoire de la conférence (PrepCom3), la délégation du Saint-Siège multiplie les incidents. Mgr Diarmuid Martin insulte le délégué états-unien Timothy Wirth ; le cardinal Roger Etchegaray, président du Conseil pontifical Justice et Paix, invective le président de la commission, le Ghanéen Fred Sai (par ailleurs président international du Planning familial), qui lui rétorque qu'il n'a pas le monopole de l'éthique.

De très nombreux médias catholiques dans le monde publient articles et dossiers présentant l'Onu comme un gouvernement mondial

illégitime qui complotte contre les peuples.

En juin, le cardinal Alfonso Lopez-Trujillo réunit, à Frascati, les responsables de vingt-deux mouvements anti-IVG et leur confie l'usage des outrances que la diplomatie vaticane ne peut publiquement continuer à assumer. De même, il transmet les instructions du Saint-Père à deux mille cinq cent cadres internationaux de l'Opus Dei, réunis à Monterrey sous la présidence de leur prélat-président, Mgr Echevarria Rodriguez, pour ériger « *une nouvelle ligne Maginot* ».

Juste avant l'ouverture de la Conférence, le Dr Joaquin Navarro-Valls, porte-parole du Saint-Siège, publie une tribune libre dans le *Wall Street Journal*. Il y explique que « *Le Saint-Père n'est pas simplement en train de défendre une sorte d'étrange point de vue catholique sur la vie et la famille. En réalité, il est en train de pointer du doigt la question cruciale à laquelle l'humanité future doit répondre. La question de la vie et de la population humaine sous-tend toutes les autres. Un faux pas conduirait ici à un désordre général de la civilisation elle-même* ». Et pour étayer sa déclaration, le porte-parole du Saint-Siège résume les méthodes de limitation de la population que l'Onu souhaite imposer au monde. Selon lui, elles incluent « *le contrôle forcé des naissances, l'avortement, l'homosexualité, et une version des Droits des femmes qui blesse les femmes* ». Que les documents préparatoires de l'Onu s'opposent durement aux politiques coercitives de l'Inde et de la Chine, qu'ils ne traitent de l'avortement que sous l'angle de la santé génésique, qu'ils n'abordent jamais la question de l'homosexualité, et qu'ils promeuvent l'égalité entre hommes et femmes, importe peu. Les plus grossiers mensonges sont possibles *Ad Majorem Dei Gloriam* [4] Or le porte-parole du Saint-Siège, le Dr Joaquin Navarro-Valls, est par ailleurs médecin psychiatre spécialiste des manipulations mentales. Le Dr Navarro-Valls multiplie alors les interventions pour mettre en cause nomément le vice-président Al Gore qu'il accuse d'être l'instigateur de cette « *conspiration contre l'humanité* » visant à instaurer « *un droit mondial à l'avortement* ». Il établit un parallèle entre l'attitude du vice-président états-unien et celle de Pharaon ordonnant la mise à mort des premiers nés des Hébreux pour s'assurer que ce peuple soumis ne menacerait jamais son empire [5].

Simultanément, malgré les conflits en cours et sans tenir compte des intérêts des communautés catholiques concernées, une alliance avec les États

islamiques est négociée, sur le principe « *intégristes de toutes confessions, unissez-vous* » [6].

Jean-Paul II parvient à discuter avec l'Arabie Saoudite, avec laquelle le Saint-Siège n'a pas de relations diplomatiques et avec qui il est en froid depuis la publication de l'encyclique *Redemptori Missio* [7] (1991). Ses émissaires convainquent le roi Fadh de boycotter la Conférence. Même démarche auprès du Soudan, alors même que le Saint-Siège assure que les catholiques y sont persécutés. Et même succès auprès du général Omar Al-Bashir. Un boycott partagé par le Liban et l'Irak.

À Téhéran, le nonce Roméo Panciroli [8] scelle un pacte secret avec l'ayatollah Hashemi Rafsandjani. L'affaire est d'autant plus saugrenue que l'Iran se veut l'État islamique en pointe en matière de contraception et qu'il autorise l'IVG [9]. En définitive la délégation iranienne à la Conférence sera conduite par la fille divorcée de l'ayatollah. L'Iran chiite soutiendra la régulation des naissances, mais s'opposera à l'avortement que pourtant elle pratique.

En Libye, le nonce maronite Edmond Farhat, dont l'habileté et l'anti-américanisme sont éprouvés, propose l'aide du Saint-Siège au colonel Khadafi pour obtenir la levée de l'embargo que les Anglo-Saxons ont imposé après l'attentat de Lockerbie. Mgr Jean-Louis Tauran, chargé des relations avec les États, se rend personnellement à Tripoli pour assurer au général que désormais le Vatican le soutiendra « *pour raison humanitaire* ». La Libye, qui aspirait jusque-là à incarner le modèle musulman d'émancipation des femmes, se prononce soudainement contre l'avortement.

Bientôt, c'est l'université d'Al Azhar du Caire, principale autorité théologique sunnite dans le monde, qui publie à son tour un document reprenant mot pour mot les anathèmes du Saint-Père contre la Conférence. Le choc est rude pour le gouvernement égyptien qui entendait utiliser la Conférence pour montrer à l'étranger qu'il avait réussi à maîtriser les archaïsmes religieux.

La mobilisation s'étend. Le 3 septembre, la Ligue du monde musulman, qui rassemble les oulémas de nombreux pays, condamne à son tour la Conférence. Plusieurs chefs de gouvernements d'États à population musulmane, comme le Premier ministre turc Tansu Ciller, ou le Bengali Khaleda Zia, renoncent à se rendre au Caire pour ne pas avoir à affronter les religieux.

Enfin, cerise sur le gâteau, Jean-Paul II élève en secret le président autrichien Kurt Waldheim à la dignité suprême de l'Ordre de Saint-Pie IX. Que Kurt Waldheim soit au ban des nations depuis la révélation de son passé criminel de SS importe peu, l'essentiel est qu'il soit ancien secrétaire général des Nations Unies et qu'il n'ait jamais hésité à rendre service à la papauté.

Du 5 au 13 septembre 1994, la Conférence mondiale réunit au Caire 182 États et 1 300 ONG. La délégation du Saint-Siège comprend 17 diplomates [10] conduits par Mgr Renato R. Martino, l'observateur permanent du Saint-Siège auprès des Nations-Unies.

Au Vatican, Mgr Alfonso Lopez-Trujillo commente : « *La boucherie commence au Caire* ».

Jusque-là les conférences des Nations Unies donnaient lieu à un affrontement à trois, entre le bloc atlantique, le bloc soviétique et les non-alignés. Avec l'effondrement de l'URSS, les débats s'orientèrent vers la recherche de consensus internationaux, notamment autour des préoccupations écologiques

et de l'égalité des sexes. En imposant la problématique de l'Ordre moral, le Saint-Siège fit surgir des clivages nouveaux qui n'auraient pas trouvés à s'exprimer pendant la Guerre froide.

À la surprise des experts, qui n'ont pas pris l'ampleur du travail de sappe du Vatican, la Conférence tourne au jeu de massacre. Des États catholiques (Argentine, Bénin, Philippines, etc.) et islamiques agissent de concert pour empêcher toute avancée sur la santé des femmes qui ont recours à l'avortement. Les diplomates applaudissent quand le Premier ministre norvégien, Gro-Hardem Bruntland, s'écrie : « *Qu'est-ce qu'une morale de la vie qui accepte la mort en couches de centaines de milliers de femmes, sinon de l'hypocrisie !* ». Inflexibles, les délégations catholico-islamiques pratiquent une obstruction systématique sur tous les sujets et paralysent les travaux.

Pour trouver une solution, une négociation bilatérale, entre Mgr Martino et le vice-président Al Gore, est organisée avec l'aide de l'Union européenne.

Celle-ci propose un compromis en trois points : la Conférence proclamera que l'avortement ne peut être une méthode de planning familial ; elle s'abstiendra de recommander une législation particulière et reconnaîtra que l'avortement ressort à la compétence des États ; elle enjoindra les



Monseigneur Renato Martino,
nonce apostolique

gouvernements de prendre toutes les mesures utiles à la prévention de l'avortement. Mais la délégation du Saint-Siège ne veut rien savoir et rejette le compromis.

Après cinq jours de blocage, aucune rédaction consensuelle n'étant possible, les paragraphes que conteste le Pontife romain sont retirés du document général. Les diplomates espèrent pouvoir enfin commencer à travailler sérieusement, mais il n'en est rien : la délégation du Saint-Siège tente alors d'imposer sa propre rédaction du texte général. Le ministre égyptien de la Population, Maher Mahran, s'interroge à la tribune : « *Le Vatican gouverne-t-il désormais le monde ?* ». Et lorsque la délégation du Saint-Siège revient une nouvelle fois à la charge, la majorité des diplomates présents dans la salle, excédés, huent les Monsignors. La conférence se clôt dans la confusion après que le Vatican ait soudainement donné son accord à l'adoption d'une partie du texte général. Pour la première fois dans l'histoire des Nations Unies, une conférence mondiale échoue malgré le consensus qui anime les membres permanents du Conseil de sécurité.

Le 29 septembre 1994, le Parlement européen adopte une résolution regrettant que « *la question de l'avortement, telle que posée par le Vatican et les intégristes musulmans, ait réussi à détourner le débat lors de la Conférence du Caire, en négligeant une réflexion plus approfondie sur les questions du développement et de la surpopulation* ».

Obscurantisme tous azimuts

Un débat sur la déontologie médicale se développe aux États-Unis. Dans les années soixante, la « *communauté scientifique* » s'est interrogée sur la

légitimité de certaines expériences médicales, notamment après la découverte d'expérimentations conduites par d'ex-médecins nazis, recyclés par la CIA, sur des malades psychiatriques. Ce mouvement de contestation du pouvoir médical trouve son apothéose avec deux commissions d'enquête parlementaires (Rapport Belmont en 1973, et Rapport Kennedy en 1978). Il prend une nouvelle dimension avec les inventions du génie génétique. Progressivement, les discussions sur l'éthique médicale se font pluridisciplinaires et incluent le point de vue de philosophes et de théologiens. L'occasion est trop belle : l'Opus Dei créé alors une multitude d'instituts et d'académies de toutes sortes pour développer une « *morale de la vie* », dite aussi « *bioéthique* » [11], et s'infiltrer dans les lieux de discussion institutionnels de la déontologie médicale. Ainsi apparaissent l'Institut pontifical Jean-Paul II pour les études sur la mariage et la famille à l'Université du Latran (1982), le Libero Istituto Universitario Campo Bio-Medico de Rome (1993), l'institut de bioéthique de l'Université de Navarre en Espagne, la Société suisse de bioéthique, l'Institut d'anthropologie médicale et de bioéthique en Autriche, l'Institut scientifique pour le mariage et la famille de l'Université australe en Argentine, l'Académie internationale de philosophie du Liechtenstein (1994), etc. En 1991 se crée une Société française de bioéthique, autour de Marie-Hélène Congourdeau [12] et Dominique Folscheid, qui publie pendant cinq ans une revue trimestrielle, *Éthique, la vie en question*.

Dans ces débats, le Saint-Siège ne se contenta pas de marteler ses enseignements en matière d'avortement et d'euthanasie. Il poursuivit trois chevaux de bataille :

- ▶ l'interdiction des prélèvements de tissus sur des fœtus provenant d'IVG et l'interdiction de culture d'embryons surnuméraires ;
- ▶ l'interdiction de brevetabilité des inventions biotechnologiques et des produits pharmaceutiques utilisant des cellules d'embryons ou de fœtus provenant d'IVG ou de culture in vitro.
- ▶ l'interdiction du clonage humain à des fins de reproduction ;

À l'exception de l'interdiction de culture d'embryons surnuméraires, les buts ont été globalement atteints à l'échelle mondiale, paralysant la recherche scientifique.

Craignant que l'avortement soit encouragé ou valorisé par l'usage des tissus fœtaux pour la recherche scientifique, le Saint-Siège fit provisoirement interdire par la plupart des autorités civiles compétentes le prélèvement de tissus sur les fœtus provenant d'IVG. Il réussit à imposer son point de vue religieux au National Institutes of Health états-unien, au Comité consultatif national d'éthique français [13], au Conseil de l'Europe [14] et à l'Association médicale mondiale [15]. De même, le Saint-Siège obtint, par la *Déclaration de Mexico* en 1988, la suspension de tout financement fédéral états-unien à ce type de recherche. Ce moratoire fut abrogé par Bill Clinton, en 1993.

S'immiscant dans la négociation des Accords de Marrakech instituant l'Organisation Mondiale du Commerce (15 avril 1994), le Saint-Siège parvient à modifier l'annexe 1C sur les *Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce* (ADPIC). Il obtient de subordonner le droit des brevets aux « *droits de la vie* » [16]. Les États pourront refuser de breveter des produits pharmaceutiques ou des inventions biotechnologiques utilisant des cellules

d'embryon ou de fœtus avorté. Jean-Paul II limite ainsi la recherche dans ces domaines puisque, en l'absence de brevet universellement reconnu, les inventions afférentes seront inévitablement copiées sans donner lieu à royalties.

Les mêmes dispositions, ainsi que l'interdiction du clonage reproductif, ont été insérées dans la Convention du Conseil de l'Europe et dans la *Déclaration universelle sur le génome humain*, adoptée par l'UNESCO, puis par les Nations-Unies. Elles ont été transcrites dans la plupart des législations nationales des États développés, à commencer par la France.

Pour l'Église catholique, le clonage humain est symboliquement porteur de deux dérives : la « *tentation démiurgique de la recherche* », et la conception rationaliste du « *corps-machine* ». Pendant des siècles, ces deux fantasmes avaient identiquement fait peser un tabou sur la dissection humaine et entravé la recherche anatomique. La papauté s'était néanmoins abstenue de condamner en lui-même l'acte de dissection, dont elle admettait la légitimité en certains cas tels que les autopsies de médecine légale. À ces questions symboliques, le clonage humain ajoute des problèmes nouveaux : la possibilité de sélection artificielle, l'identité somatique du clone et de son donateur (encore que l'identité somatique des vrais jumeaux ne soit pas vécue comme un problème), et l'éclatement des liens traditionnels de parenté. Quoi qu'il en soit, c'est pour un tout autre motif que l'Église catholique a condamné le clonage dès l'instruction *Donum Vitæ* (1987) de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi : le « *droit de l'enfant à être conçu et mis au monde dans le mariage et par le mariage* ». Cette théorie a été reprise et développée par l'Académie pontificale Pro Vita dans ses *Réflexions sur le clonage* (30 septembre 1997). Le clonage viole les deux principes qui fondent ce que le Saint-Siège appelle les « *Droits de l'homme* » [17] : la parité (c'est-à-dire la différence essentielle et la complémentarité entre l'homme et la femme) et la non-discrimination.

En août 2000, le gouvernement de Tony Blair autorise au Royaume-Uni le clonage humain à des fins thérapeutiques. Il s'agit de créer des embryons par clonage, de prélever des tissus, de les cultiver, et de les greffer sur le donneur pour soigner des maladies dégénératives. Ce processus implique la destruction des embryons clonés. Réagissant immédiatement, l'Académie pontificale Pro Vita publie une condamnation détaillée de ce projet. Tandis que, le 29 août 2000, le Saint-Père se déplace en personne au XVIIIe Congrès des transplantations d'organes pour sermonner les scientifiques et les inviter à abandonner leurs recherches et à s'en remettre dans la foi à l'« *l'espérance thérapeutique* ». C'est la première fois qu'un pape se déplace à un congrès médical.

* * *

Les 11 et 12 mars 1995, les Nations-Unies organisent à Copenhague un sommet mondial sur « *Le développement social* ». La délégation vaticane, conduite en personne par le cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'État du Saint-Siège, propose aux États membres une nouvelle règle de comptabilité nationale. Pour évaluer le Produit national brut d'un pays, il faudrait inclure la valeur du travail domestique. La proposition ne dépasse pas le stade des groupes de travail, mais la problématique est posée.

L'idée générale est qu'il convient de reconnaître le travail des mères au foyer et, dans le futur des pays développés, de budgétiser un salaire maternel. On répond ainsi à la détresse économique, qui frappe parfois des femmes enceintes et les contraint à recourir à l'avortement. En 1990, la Conférence épiscopale polonaise, chère à Jean-Paul II, n'avait-elle pas demandé la fermeture des crèches et le renvoi des femmes à la maison « *pour lutter contre le chômage* » ? Et en Écosse, le cardinal Thomas Winning, n'avait-il pas préconisé la création d'un salaire maternel, toujours « *pour lutter contre le chômage* » ?

En 1995, au Mexique, au Nicaragua et aux Philippines, l'Opus Dei débute une campagne de rumeur contre les Nations Unies. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds pour la Population (FNUP) tenteraient de réduire la population mondiale en provoquant des fausses couches chez les femmes. Ils auraient introduit une molécule abortive dans le vaccin qu'ils administrent aux femmes contre le tétanos. Jean-Paul II crédibilise la rumeur en y faisant allusion dans son encyclique *Evangelium Vitæ*, dans laquelle il évoque des « *vaccins qui, distribués avec la même facilité que les moyens contraceptifs, agissent en réalité comme des moyens abortifs aux tout premiers stades du développement de la vie du nouvel individu* » [18] Cette campagne est animée aux Philippines par le sénateur opusien Francisco Tatad. Alors que se déroulent à Manille les Journées mondiales de la Jeunesse catholique, la Conférence épiscopale et ProVita Philippines exigent et obtiennent du gouvernement la suspension des vaccinations antitétaniques. Un Protocole est signé par le ministère philippin de la Santé et la Conférence épiscopale pour désigner une commission mixte d'experts. À côté des scientifiques désignés par le gouvernement, elle comprend des théologiens et militants anti-IVG désignés par l'Église. Cette commission ne rendra jamais son rapport. L'autorisation du vaccin sera rétablie un an plus tard après que diverses autorités étrangères eurent démontré l'absurdité de l'accusation.

* * *

Du 30 août au 15 septembre 1995, doit se tenir à Pékin la Conférence mondiale sur les droits des femmes, intitulée « *Égalité, développement et paix* ». Le 26 mai 1995, Jean-Paul II reçoit au Vatican la présidente de la Conférence, Gertrude Mongella, venue s'assurer qu'il ne renouvellera pas l'opération du Caire. Les responsables de la Curie la remercient d'avoir évité de réinscrire la question de la santé génésique des femmes à l'ordre du jour et d'orienter les débats sur l'égalité hommes-femmes. Aussi serait-il regrettable que la problématique de l'égalité des sexes ne dérive de telle sorte que l'on aborde d'une autre manière la question de l'avortement. Et devant Gertrude Mongella inquiète, le pape se livre à quelques explications. Selon lui, l'homme et la femme ne sont pas égaux en droits, mais « *en dignité* », car le divin créateur les a certes fait tous deux à son image, mais leur a assigné des fonctions distinctes et complémentaires. « *Comme la plupart des femmes le soulignent elles-mêmes, l'égalité en dignité ne doit pas signifier l'identité avec les hommes* », déclare-t-il. Si l'Église catholique s'oppose aux discriminations à l'emploi, elle considère que les mères de famille ne doivent pas travailler à l'extérieur de leur foyer et que la société « *devrait s'efforcer de créer une situation dans laquelle les conditions économiques ne les contraindraient point à quitter leur foyer pour partir à la recherche d'un travail* ».

Le 29 juin 1995, Jean-Paul II publie une *Lettre aux Femmes* dans laquelle il développe sa vision des femmes dans la société aussi bien à l'attention des femmes elles-mêmes que de la Conférence de Pékin. Il s'y montre cruel en réitérant sa condamnation de l'avortement et en enjoignant les femmes violées, que ce soit en situation de paix ou par la soldatesque ennemie, de poursuivre leur grossesse avec « *un amour héroïque* ».

De son côté, l'administration de l'Onu veille à prévenir le sabotage. Un gigantesque effort de diffusion de l'information est réalisé au cours de nombreuses commissions préparatoires, régionales et mondiales, de sorte que l'on ne puisse pas imputer mensongèrement des intentions sournoises à l'Onu. Les États progressistes battent le rappel des associations féministes du monde entier, finançant parfois le voyage d'associations étrangères qui n'ont pu obtenir le soutien de leur propre gouvernement. Il n'empêche, le Saint-Siège réussit à faire désigner la reine Fabiola de Belgique [19] pour conseiller sur le statut de la femme le secrétaire général de l'Onu, Bouthros Bouthros-Gali.

La délégation du Saint-Siège comprend 22 diplomates [20]. Pour faire bonne figure, elle n'est pas conduite par un prélat, mais par une femme, Mary-Ann Glendon, professeur de droit à l'université d'Harvard.



Le professeur Mary-Ann Glendon

L'alliance avec les États islamiques n'est plus opportune. Aussi, dès l'ouverture des travaux, Mary-Ann Glendon donne-t-elle une conférence de presse pour nier qu'un axe islamo-catholique ait jamais existé.

Adaptant sa stratégie, la délégation du Saint-Siège cesse toute forme d'obstruction et se met à coopérer positivement aux travaux.

Mère Teresa de Calcutta, dont les médias catholiques ont occulté l'implication dans des scandales financiers et le soutien à des dictatures pour la présenter comme une sainte vivante [21], se fend d'un message à la Conférence. « *Je n'arrive pas à comprendre pourquoi certains affirment que l'homme et la femme sont parfaitement semblables et nient les belles différences qui existent entre l'homme et la femme ? (...) La maternité est le don de Dieu aux femmes. Nous ne pouvons pas détruire ce don de la maternité, en particulier par le crime de l'avortement. Mais aussi en croyant qu'il existe des choses plus importantes que d'aimer, se donner au service des autres : la carrière par exemple, le travail à l'extérieur.* » Bref, le travail des femmes est aussi dangereux que l'avortement en ce qu'il les détourne de leur fonction sociale voulue par Dieu : faire des enfants et les élever à la maison.

La délégation du Saint-Siège se montre chicanière sur le vocabulaire du document final. Elle déploie tous ses efforts pour substituer l'expression « *dignité humaine* » à celle de « *droits humains des femmes* », et elle tente de supprimer le terme « *genre* », plutôt que de contester ouvertement l'expression « *lutte contre les discriminations en raison du genre* ».

Mary-Ann Glendon déclare : « *Le Saint-Siège, en cette Conférence, ainsi qu'il l'a fait également à l'occasion du Sommet mondial sur le Développement social, affirme avec insistance qu'il est important de trouver de nouvelles*

manières de reconnaître la valeur économique et sociale du travail non rémunéré des femmes, dans leur famille, dans la production et la conservation de l'alimentation et dans tout un ensemble de tâches socialement utiles dans leur milieu de vie » [22].

Plutôt que de s'employer en vain à imposer ses vues, la délégation du Saint-Siège s'applique à redorer son image en approuvant des mesures d'alphabétisation des femmes. Plus discrètement, elle mine les documents officiels de formules ambiguës et prépare ses prochaines campagnes. À la fin de la Conférence, elle assorti sa signature d'une annexe interprétative comprenant 13 réserves qui dénaturent complètement le sens des documents officiels.

En 1996, à la demande du FNUP et de l'Unicef, le Haut Comité aux Réfugiés des Nations Unies (HCR) met en place au Rwanda un programme de « contraception post-coïtale » dit aussi de « contraception d'urgence ». Comme l'explique un porte-parole officiel : « *des centaines de jeunes filles étaient systématiquement violées dans les camps de réfugiés et la distribution de la pilule du lendemain était la seule solution pour faire face au drame de petites filles, parfois âgées d'à peine dix-douze ans, qui risquent des grossesses traumatisantes* ». Par la suite ce programme sera étendu à d'autres zones de conflit et fera l'objet d'une publication conjointe du FNUP et de l'Unicef, l'Interagency Field Manual.

Furieux, Jean-Paul II fait donner instruction aux associations caritatives catholiques présentes dans les zones de conflit de refuser d'appliquer les directives des Nations Unies en cette matière. Il supprime la contribution financière [23] du Saint-Siège à l'Unicef et la fait reverser pour moitié à l'OMS et pour moitié au programme de « guerre à la drogue ».

Le 7 juillet 1998, lors des travaux préparatoires des Nations Unies pour la création d'un tribunal pénal international (TPI), la délégation du Saint-Siège obtient la suppression de l'incrimination de « *grossesse forcée ou contrainte* ». Le père Robert John Araujo fit valoir que les statuts du TPI prévoyaient déjà les incriminations de viol et de génocide. Ce dernier terme recouvrant quatre situations distinctes, et incluant le fait de contraindre les femmes d'une population donnée à mettre au monde des enfants issus des viols perpétrés par une autre population. Le Saint-Siège craignait, à juste titre, que les défenseurs des libertés individuelles ne poursuivent devant le TPI les autorités qui refuseraient aux femmes violées la possibilité de recourir à l'avortement. En définitive, elles ne seront donc pas protégées par la juridiction des Nations Unies.

Contrairement à un cliché répandu, la position théologique de l'Église catholique à propos de l'avortement a évolué au cours des siècles et celle de Jean-Paul II lui est propre. Son action diplomatique en la matière n'a pas d'équivalent dans l'histoire de la papauté et caractérise son pontificat.

Thierry Meyssan

Journaliste et écrivain, président du Réseau Voltaire.

[1] Cette béatification vient en appui de la déclaration de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi sur *L'isolement de l'utérus* (31 juillet 1993). Le cardinal Joseph

Ratzinger n'autorise l'hystérectomie que lorsque la femme n'est pas enceinte et qu'une infection menace sa vie. Il l'interdit dans tous les autres cas. Dans le même ordre d'idée, l'Église catholique refuse le sacrement du mariage aux femmes qui ont subi une hystérectomie et aux hommes qui ont subi une vasectomie, quels qu'en aient été les raisons.

[2] L'Église catholique ne tolère que les méthodes de maîtrise de la fécondité qui se fondent sur l'abstinence pendant les périodes de fécondité. La méthode d'Ogino Kyusaku et Hermann Knaus consiste à observer les variations de température pour déterminer ces périodes, celle d'Evelyn Billings (académicien pontifical) repose sur l'observation des variations des glaires vaginales.

[3] La « civilisation de l'amour » est une expression introduite dans la doctrine catholique par Paul VI, en 1975. Jean-Paul II lui préférera bientôt « culture de l'amour », puis « culture de vie » et « politique de vie ».

[4] Devise de la Compagnie de Jésus signifiant « *Pour la plus grande gloire de Dieu* ».

[5] Cf. *Exode*, chapitre 1, versets 7 à 22.

[6] Le Saint-Siège jouit de la considération d'une partie du monde musulman pour s'être opposé, en 1991, à la Guerre du Golfe.

[7] Le pape y tance les États qui interdisent l'entrée des missionnaires sur leur territoire, interdisent les conversions au christianisme et la célébration du culte catholique ; allusions directes à l'Arabie saoudite et au Koweït.

[8] Mgr Roméo Panciroli fut porte-parole du Saint-Siège dans les années soixante-dix.

[9] Contrairement aux clichés de la propagande états-unienne, et même s'il reste beaucoup à faire, la République islamique d'Iran a fait considérablement avancer les droits des femmes par rapport à ce qu'ils étaient à l'époque du Shah. L'Iran des ayatollahs diffuse des programmes de télévision d'éducation à la contraception, offre gratuitement les contraceptifs aux femmes mariées, et autorise l'IVG jusqu'au cent vingtième jour d'aménorrhée.

[10] La délégation était composée par Mgr Renato R. Martino (Observateur permanent auprès de l'Onu), Mgr Diarmuid Martin (Conseil pontifical Justice et Paix), Mgr James McHugh (États-Unis), père Silvio Tomasi (Conseil pontifical pour la Pastorale des Migrants), Bernardo Colombo (Académie pontificale des Sciences), père Guzman Carriquiry (Conseil pontifical pour les Laïcs), Joaquin Navarro-Valls (Porte-parole du Saint-Siège, Opus Dei), Mgr Mouned El-Hachem (Secrétaire d'État section Affaires générales), Mgr Michael Courtney (nonciature en Égypte), Mgr Peter Elliot (Conseil pontifical pour la Famille), Comtesse Christine de Marcellus de Vollmer (Académie pontificale Pro Vita) et divers secrétaires.

[11] Les termes de morale et d'éthique sont absolument synonymes. Ils dérivent pour l'un du mot latin désignant les mœurs, pour l'autre de l'équivalent grec. Mais leur usage est différent : on oppose ainsi, par convention, morale religieuse et éthique séculière, ou encore morale sociale et éthique individuelle. Le mot de bioéthique semble avoir fait sa première apparition dans la littérature scientifique avec un article du cancérologue américain Van Rensselaer Potter, publié en 1970.

[12] L'Opus Dei ne devait pas disposer en France des personnalités nécessaires à cette opération : Madame Congourdeau se présente comme chercheur au CNRS. Elle est en fait spécialiste de l'histoire de Byzance.

[13] Cf. avis n°1 sur les prélèvements de tissus d'embryons et de fœtus morts (22 mai 1984) ; Avis n°3 sur les mères porteuses (23 octobre 1984) ; Avis n°8 sur l'utilisation de fœtus à des fins de recherche (15 décembre 1986).

[14] Recommandation 1046/86.

[15] Cf. *Déclaration de Hong-Kong*.

[16] Articles 27 et 73.

[17] Rappelons que le Saint-Siège condamne la *Déclaration des droits de l'homme et du*

citoyen de 1789, principalement en ce qu'elle reconnaît la liberté d'expression et la liberté de conscience (cf. bref *Quod Aliquantum*). Les révolutionnaires français se fondaient alors sur deux principes : la distinction entre sphère publique et sphère privée d'une part, l'universalité de l'individu d'autre part. Jean-Paul II s'est efforcé de récupérer l'expression « Droits de l'homme » (sans les droits du citoyen) et d'en modifier le sens.

[18] Cf. *Evangelium Vitæ*, paragraphe 13.

[19] La reine Fabiola est membre de l'Opus Dei. Son époux, Baudouin Ier, préféra abdiquer de sa charge plutôt que de signer la loi autorisant l'avortement. Il remonta sur le trône deux jours plus tard. Le cardinal Danneels a demandé à la Congrégation pour la Cause des Saints d'ouvrir un procès en béatification du « *saint roi* ».

[20] La délégation était composée par Mary-Ann Glendon (chef de délégation, Académie pontificale des Sciences sociales), Mgr Renato R. Martino (Nonce auprès de l'Onu), Mgr Diarmuid Martin (Conseil pontifical Justice et Paix), père Frank Dewane (Conseil pontifical Cor Unum), Patricia Donahoe, Teresa EE Chooi (Conseil pontifical pour les Laïcs), Peter J. Elliot (Conseil pontifical pour la Famille), Carmen del Pilar Escudero de Jensen, Janne Haaland Matlary (Conseil pontifical Justice et Paix), Claudette Habesch (Conseil pontifical Cor Unum), Kathryn Hawa Hoomkwap (Conseil pontifical pour la Culture), John Klink, Irena Kowalska, Joan Lewis (Vatican Information Service), Mgr David John Malloy (Secrétariat du nonce auprès de l'Onu), Joaquin Navarro-Valls (Porte-parole du Saint-Siège), Sr Anne Nguyen Thi Thanh, Gail Quinn, Luis Jensen Acuña, Sheri Rickert, Lucienne Sallé (Conseil pontifical pour les Laïcs), Kung Si Mi.

[21] Cf. la biographie que lui a consacré Christopher Hitchens, *Le Mythe de Mère Teresa ou comment devenir sainte de son vivant grâce à un excellent plan média*, éd. Dagorno, 1996.

[22] Discours du 5 septembre 1995, paragraphe 2.

[23] Il s'agit au demeurant d'une contribution purement symbolique, puisqu'elle ne s'élève qu'à 2 000 \$ par an.

Voltaire

Voltaire est le magazine quotidien d'analyses internationales de l'association « Réseau Voltaire pour la liberté d'expression » qui en détermine la ligne éditoriale. *Voltaire* est publié par les Éditions

Thomas Paine, 8, rue Auguste-Blanqui, 93200 Saint-Denis, France (SARL de presse 448 286 203 RCS Bobigny).

Directeur de la publication : Thierry Meyssan.

ISSN 1762-5157. Dépôt légal à parution. *Voltaire* est publié 200 fois par an et distribué à ses abonnés par courrier électronique au format PDF.

Prix au numéro (AlloPass) : Allemagne 1,85 €, Belgique 1,12 € ; Canada 3 \$; Espagne 1,09 € ; France 0,56 € ; Hong-Kong 1 \$; Luxembourg 2,23 € ; Nouvelle-Zélande 2,99 \$; Pays-Bas, 1,15 € ; Royaume-Uni 1,5 £ ; Suisse 2,5 FS.

Abonnements

trimestriel : particuliers 20 €, institutions et sociétés 50 €.

annuel : particuliers 72 €, institutions et sociétés 180 €.

Paiement électronique sécurisé : www.reseauvoltaire.net/abonnement.php .

L'hommage médiatique à Jean-Paul II

Analyse

À l'occasion du décès du pape Jean-Paul II, les grands médias publient des hagiographies où l'analyse critique n'a que peu de place. Au lieu d'interrogations sérieuses sur le rôle historique du dirigeant religieux, on assiste à une grande commémoration lacrymale. Il aurait été facile de traiter dans notre rubrique d'aujourd'hui deux ou trois fois plus de textes lui rendant hommage sans reculer. En revanche, nous n'avons pas trouvé beaucoup plus de tribunes le mettant en cause que celles que nous traitons ici. Notre choix, qui vise à présenter les points de vue les plus contradictoires, atténue le déséquilibre de l'espace accordé aux uns et aux autres.

Les tribunes se partagent entre l'analyse d'impact de son pontificat sur l'Église catholique et l'observation de son action supposée au plan géopolitique.

Pour l'archevêque de Westminster, le cardinal Cormac Murphy-O'Connor, « l'Église » vient de perdre l'un de ses plus grands dirigeants, un grand communicant ayant incarné un exemple pour l'Humanité entière. C'est le portrait d'un saint qu'il présente dans *The Age*. John I. Jenkins et John Cavadini, respectivement président et directeur du département de théologie de l'université catholique états-unienne Notre-Dame, ne sont pas loin de partager cette révérence dans le *Boston Globe* et l'*International Herald Tribune*. Les deux auteurs soulignent l'impact qu'il a eu sur la foi catholique sans préciser sa nature exacte. Par ses encycliques et ses autres écrits doctrinaux, le pape marquera durablement les débats théologiques catholiques, affirment-ils. L'archevêque de Lyon, le cardinal Philippe Barbarin, montre pour sa part moins de piété envers la figure de Jean-Paul II et consacre la plus grande partie de l'interview qu'il a accordé au *Monde* à se tourner vers le prochain conclave.

Futur électeur du pontife suivant, il prend bien soin d'éviter d'en dire trop. Il estime toutefois que la décision se jouera lors des réunions préparatoires et qu'il faudra un pape prêt à décentraliser l'Église catholique. Si certains n'hésitent pas à présenter Karol Wojtila comme un saint, le primat des Gaules estime pour sa part que c'est son successeur qui devra en être un.

Ces éloges sur les positions doctrinales de Jean-Paul II ne sont bien évidemment pas partagées par le théologien de la libération brésilien et ancien prêtre, Leonardo Boff. Dans *El Mundo*, il affirme que l'élection de Jean-Paul II a été une manœuvre des éléments les plus réactionnaires de la curie romaine pour bloquer le mouvement de réforme amorcé par Vatican II. Une fois élu, Jean-Paul II s'est appuyé sur des argumentaires préparés par la CIA pour combattre les théologiens de la libération au profit de l'extrême droite catholique. C'est un pape fondamentaliste qui vient de mourir. Ce point de vue n'est pas éloigné de celui du professeur Terry Eagleton dans le *Guardian*. L'auteur dénonce la participation du pape à une révolution conservatrice dans laquelle, à l'instar de Reagan aux États-Unis et Thatcher en Grande-Bretagne, il lutta, dans sa sphère d'influence, contre la libéralisation des années 60. Pire encore, en interdisant le port du préservatif, ce pape entre dans l'histoire avec du sang sur les mains.

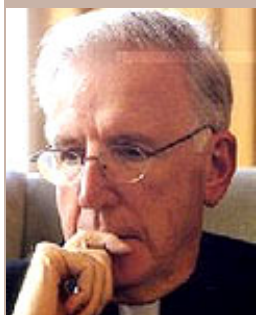
Cette comparaison avec Ronald Reagan trouve un écho chez les admirateurs de Jean-Paul II sur le plan géopolitique. Comme l'ancien président états-unien, l'ancien évêque de Cracovie est en effet vu comme celui qui a vaincu le communisme.

L'analyste atlantiste, Timothy Garton Ash écrit dans *The Guardian* et *The Age* que l'impact des positions papales dans la fin de la Guerre froide est indéniable et reconnu par tous les dirigeants de l'époque. L'auteur estime par ailleurs qu'à la fin de sa vie, le Pape joua un grand rôle pour lutter contre le « choc des civilisations ».

Benjamin Netanyahu profite pour sa part de cette mort pour mettre en scène sa propre légende. Dans le *Jerusalem Post*, il réécrit lui aussi l'Histoire en présentant Jean-Paul II comme le vainqueur du communisme et comme le co-artisan, avec lui, de la réconciliation des catholiques et des juifs. L'ancien Premier ministre israélien affirme être celui qui invita Jean-Paul II à Jérusalem en 2000 et avoir été perçu à l'époque par le pape comme le « dirigeant du peuple juif » du fait de son poste de Premier ministre israélien.

Le poids de l'ancien pontife dans la fin de la Guerre froide est largement surestimé au détriments de nombreux facteurs et de groupes politiques ou religieux, dont une bonne part n'étaient pas catholiques. Le professeur Erhard Stöltzing estime dans *Die Tageszeitung* que si le pape a pu contribuer aux révoltes contre le pouvoir communiste dans les pays catholiques, il n'est pas responsables de la chute de l'URSS, terre fortement orthodoxe où le catholicisme n'est pas parvenu à se développer. Le pape qui a triomphé du communisme est un mythe et Jean-Paul II n'a jamais réussi à développer l'influence catholique en terre orthodoxe russe. Pour l'historien spécialiste du christianisme, Jaroslav Pelikan, il s'agit d'ailleurs d'un des grands regrets du défunt. Dans un texte largement diffusé dans le *New York Times*, l'*International Herald Tribune* et *El Mundo*, il prétend que Karol Wojtila voulait faire de son règne le grand moment d'une réconciliation entre catholiques et orthodoxes. Constatant que cette réunion a partiellement échoué, il appelle les Églises à se retrouver en souvenir du défunt pape. Il s'agit surtout

Cormac Murphy-O'Connor



Mgr. Cormac Murphy-O'Connor est Cardinal-Archevêque de Westminster. En décembre 2004, il a comparé l'avortement à la politique d'eugénisme nazi.

« Le dynamique pasteur du village global »

Source : The Age

Référence : « Dynamic pastor of the global village », par Cormac Murphy-O'Connor, *The Age*, 3 avril 2005.

Le règne de Jean-Paul II fut dédié à la tentative de communiquer à un monde globalisé ce que signifiait le fait d'être un être humain créé par Dieu. Cet homme aux talents multiples fit de sa vie un exemple de ce que pouvait être une existence inspirée par l'Évangile. Il fut l'un des plus grands dirigeants de l'Église catholique en 2 000 ans et il nous laisse orphelins.

C'était un homme d'image et il a été vu par plus de monde que n'importe qui dans l'Histoire. Il a été le déclencheur de la plus grande des révolutions non-violentes. Nationaliste polonais, il contribua grandement à la réalisation du rêve de sa nation de devenir un État indépendant. Il fut d'abord une tornade blanche sur le monde puis l'incarnation du courage face à la maladie, incarnation de la dignité dans la souffrance comme il avait été le défenseur de la dignité humaine face au communisme puis au consumérisme et au matérialisme occidental. C'était un homme complexe, attaché à la tradition sans être rigide. Il était convaincu d'être un Pape pour l'humanité toute entière et il aborde de nombreuses questions en se basant sur son expérience personnelle. Les Historiens débattront sans doute longtemps de son héritage et de son influence sur l'Église. Il me manquera !

John I. Jenkins, John Cavadini

Le père John I. Jenkins est président de l'université Notre Dame

John Cavadini dirige le département de théologie de l'université Notre Dame.

« L'héritage de Jean-Paul II »

Source : International Herald Tribune

, The Boston Globe

Référence : « The legacy of Pope John Paul II », par John I. Jenkins et John Cavadini, *Boston Globe*, 3 avril 2005.

« His legacy for the church, and the world », *International Herald Tribune*, 3 avril 2005.

L'une des inspirations de Jean-Paul II était sa fréquente référence à la « civilisation de l'amour » un idéal qui enflamme l'imagination et qui est en lien avec sa propre vie. Il nous a montré comment mener une vie de prière mais aussi de réconciliation. Il fut le plus grand artisan de la réconciliation avec les juifs à une époque de division ethnique. Il souligna l'importance de la procréation dans l'amour marital à un moment où celui-ci n'était plus tenu pour essentiel. Cela n'était pas une prise de position populaire en Occident. Toutefois, même ses opposants lui reconnaissaient une grande endurance et soulignaient sa reconnaissance des possibilités infinies des aspirations humaines.

Dans ce siècle égoïste, il a exalté l'altruisme. Le pape était un catholique mais son amour était universel et il reconnaissait les mérites de chaque homme, quelle que soit sa foi. On ne doit pas le voir seulement comme le vieil homme de la fin, mais aussi comme le pèlerin infatigable qui visita 129 des 191 États indépendants et qui renouvela la foi catholique par ses 14 encycliques et 100 autres documents majeurs. Pendant des décennies, son héritage sera discuté dans les campus catholiques.

Son inspiration perdurera longtemps ; il a été un don pour le monde.

Philippe Barbarin



Mgr Philippe Barbarin est cardinal archevêque de Lyon et primat des Gaules.

« Le nouveau pape devra être un saint ! »

Source : Le Monde

Référence : « Le nouveau pape devra être un saint ! », par Philippe Barbarin, *Le Monde*, 5 avril 2005. Ce texte est adapté d'une interview.

En apprenant la mort du Pape, j'ai ressenti de la tristesse, de la nostalgie et un sentiment d'extrême gratitude envers lui. Sa vie est un exemple pour le monde entier. Comme pape, je retiens de lui sa défense constante de l'homme et de sa dignité inaliénable.

Sur les 117 cardinaux qui participeront au prochain conclave, seuls trois ont participé à ceux de 1978. Il s'agira donc d'une nouvelle expérience pour presque tous. C'est une expérience hors norme et ce qui nous sera très utile, c'est le

temps de l'explication préalable, celui des « congrégations générales », quand nous nous rassemblerons entre « frères » et que nous préciserons les enjeux à venir pour l'Église. Cette élection sera le fruit de l'action de l'Esprit saint. Mais il ne faut pas tomber dans un spiritualisme évanescent : il y aura un travail majeur de discernement des hommes et des idées à faire. S'il y a déjà des discussions en coulisse, j'en ignore tout. Je connais déjà un grand nombre de cardinaux, j'en ai souvent rencontré à Rome, à Lourdes, au Mexique, mais pas une seule fois je n'ai parlé avec un cardinal électeur de la succession de Jean Paul II.

Je pense souvent au futur pape et je prie. Il faut que ce soit un saint, un homme dans lequel on reconnaisse que le Christ est vivant et capable d'annoncer sa foi à nos contemporains. C'est seulement à cette condition et dans la force de sa foi, qu'il sera capable d'apporter un message neuf et fort. Il aura sans doute à prévoir aussi des aménagements pour un meilleur fonctionnement de l'Église. Je ne suis pas un spécialiste de ces questions d'administration, mais il y a sans doute bien des allègements à envisager. La nationalité du prochain pape importe peu.

Leonardo Boff



Théologien de la libération et ancien prêtre brésilien, Leonardo Boff fut condamné par l'Église catholique pour ses prises de position. En 1985, il fut condamné à un an de « silence obséquieux ».

« Jean-Paul II, le grand restaurateur »

Source : El Mundo

Référence : « Juan Pablo II, el gran restaurador » par Leonardo Boff, *El Mundo*, 5 avril 2005.

Le pontificat de Jean-Paul II a été long et complexe. On ne peut pas lui rendre justice sans étudier les grands thèmes qui préoccupent l'Église depuis longtemps. La principale caractéristique de ce Pape est le retour à la discipline. Ce ne fut ni un réformateur, ni un contre-réformateur. Sa tâche consista à empêcher un processus de modernisation qui était né dans les années 60.

Il a ainsi retardé la prise en compte par l'Église de deux graves problèmes qui l'affaiblissent depuis quatre siècles : l'émergence des Églises protestantes, qui a rompu l'unité du christianisme et la modernité des Lumières, d'où a découlé la raison, les sciences, les libertés civiles et la démocratie, alors que l'Église est construite comme une monarchie absolue. Face aux Églises évangélistes, l'Église a adopté une stratégie de concurrence et de conversion des fidèles pour reconstruire l'unité chrétienne. Face à la société moderne, la stratégie choisie a été la critique afin de refaire l'unité des peuples derrière les valeurs morales. Ces deux stratégies sont des échecs. Jean XXIII l'avait réalisé et avait rassemblé un concile pour traiter de ces questions. On y développa le dialogue œcuménique et face au mode moderne, on organisa une réconciliation avec les forces du travail, la science, la technique, les libertés et la tolérance religieuse. Mais il y avait une troisième question qui n'a pas été traitée : les pauvres.

Une partie de l'Église latino-américaine a pris en compte cette question et a recommandé aux chrétiens de s'investir dans le mouvement social. Jean-Paul II a été élu quand ce processus avait déjà commencé afin de le contrer. Il s'est allié à la Curie romaine pour organiser un retour à la discipline. Ils récrivirent le

droit canon afin de renforcer l'autorité papale. Le Pape et le Cardinal Ratzinger ont considéré que la libération des pauvres n'avait aucune importance spirituelle et ils ont combattu les théologiens de la libération, une doctrine qu'ils n'ont vu que via le prisme déformant des rapports de la CIA. Ils virent ce mouvement comme un cheval de Troie du marxisme et ne comprirent jamais que le vrai danger en Amérique latine était le capitalisme sauvage. Hors de l'Église, le Pape s'est présenté comme un homme de dialogue mais dans l'Église, il a bridé le droit d'expression et il instaura un ordre fondamentaliste. Son règne n'a fait qu'aggraver les problèmes de l'Église.

Terry Eagleton

Terry Eagleton est professeur de théorie culturelle à la Manchester University

« Le Pape a du sang sur les mains »

Source : The Guardian

Référence : « The Pope has blood on his hands », par Terry Eagleton, *The Guardian*, 4 avril 2005.

Jean-Paul II est devenu Pape en 1978 alors que l'émancipation des années 60 était sur le point de disparaître dans la longue nuit de **Ronald Reagan** et de Margaret Thatcher. On assista à une droitisation du monde et le sacre de l'obscur évêque polonais qui devint Jean-paul II participa à ce processus. Le « Flower power » de l'Église fut le concile Vatican II et le pontificat de Jean-Paul II fut l'occasion de s'attaquer aux mouvements qui avaient profité de la politique de Jean XXIII. Les conservateurs le recrutèrent, malgré leur aversion pour un Pape non-italien, parmi les membres de l'un des avant-postes catholiques les plus réactionnaires de l'Europe de l'Est : l'Église polonaise. Une organisation dont la structure n'avait rien à envier à la bureaucratie stalinienne. Le Pape s'attaqua aux théologiens de la libération et réaffirma la primauté du Pape sur l'Église. Convaincu de sa propre importance spirituelle, il convoqua les évêques pour leur donner des ordres et soutint les mystiques d'extrême droite contre les chrétiens de gauche. La centralisation de l'Église fut telle que les églises locales furent infantilisées et les structures de contrôle local affaiblies, ce qui conduisit au scandale des abus sur les enfants.

Toutefois, le pire acte de Jean-Paul II fut la condamnation du port du préservatif. Le Pape restera dans l'Histoire pour cela et il aura toujours du sang sur les mains.

Timothy Garton Ash



Historien de la chute du communisme, Timothy Garton Ash est chercheur au St Antony's College d'Oxford et à la Hoover Institution de la Stanford University. Il est gouverneur de la Westminster Foundation for Democracy et l'auteur de *History of the Present*.

« Le premier dirigeant mondial »

Source : The Guardian

, The Age

Référence : « The first world leader », par Timothy Garton Ash, *The Guardian*, 4 avril 2005.

« The first true leader of a fractured world », *The Age*, 5 avril 2005

Le monde entier a vécu l'agonie du Pape. Son long calvaire a mobilisé les catholiques et les non-catholiques. Cette situation fait du Pape le premier dirigeant mondial. On parle de **George W. Bush**, de **Tony Blair** ou de **Hu Jintao** comme étant des dirigeants mondiaux mais ils ne sont que des dirigeants nationaux ayant un impact mondial. Lui était un vrai dirigeant mondial car il dirigeait la plus grande organisation transnationale d'êtres humains, il croyait à l'universalité de son message et a saisi l'opportunité technologique permettant d'apporter son message personnellement au monde.

Entant qu'agnostique libéral, je ne suis pas en mesure de juger son action sur l'Église catholique mais je peux juger son impact sur le monde. Il a été le plus grand acteur politique de ce dernier quart de siècle. Acteur au sens de celui qui incarne un rôle mais aussi au sens de celui qui agit. On ne peut pas vraiment démontrer son rôle dans la chute du communisme mais aujourd'hui, toutes les figures majeures de cette époque, quel qu'ait été leur camp, reconnaissent qu'il a joué un rôle central. Sans lui, il n'y aurait pas eu de révolte de Solidarnosc en 1980, pas de changement dans la politique soviétique par la suite et donc pas de révolution de velours en 1989.

Sa vision politique incluait la réunification de l'Europe et il souhaitait l'entrée de sa bien-aimée Pologne dans l'Union européenne. Il s'est également battu pour la liberté dans le tiers monde, pour plus de justice sociale et pour la paix. Sa grande erreur fut de poursuivre la politique de Paul VI sur la contraception. Par contre, il a tout fait pour éviter un développement du clash des civilisations. Il a été un exemple pour nous tous.

Benjamin Netanyahu



Benjamin Netanyahu est ancien Premier ministre israélien (1996-1999), période durant laquelle il eut Richard Perle comme conseiller. Il est actuel ministre des Finances. Il est le principal concurrent d'Ariel Sharon au sein du Likoud.

« Le Pape qui changea l'Histoire »

Source : Jerusalem Post

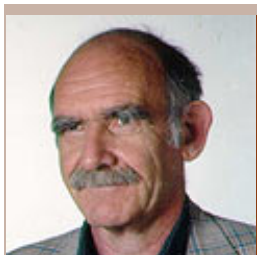
Référence : « The pope who changed history », Benjamin Netanyahu, *Jerusalem Post*, 5 avril 2005.

Staline demanda un jour négligemment : « Le pape, combien de divisions ? ». Dans le cas de Jean-Paul II, la réponse est « une myriade ». Il mobilisa des divisions de catholiques croyants à un moment clé quand le mouvement Solidarnosc renversa le régime totalitaire en Pologne. Cette fissure dans le mur ne tarda pas à faire s'écrouler l'édifice communiste entier. Avec **Ronald Reagan**, Jean-Paul II fit plus que quiconque pour mettre fin au communisme. C'est pour cela que l'Histoire se souviendra de lui.

Il fit également beaucoup pour la réunification entre catholiques et juifs et il demanda pardon au peuple juif pour les actes commis contre lui par des chrétiens. Il m'avait reçu en audience en 1997 au Vatican, lorsque j'étais Premier ministre, en tant que dirigeant du peuple juif. C'est à cette occasion que je l'avais invité à venir en Israël en 2000. C'est ce qu'il fit. Sa troisième grande contribution fut la proximité qu'il installa avec les croyants par ses voyages et ses apparitions télévisées.

Certaines de ses valeurs peuvent être contestées, mais le fait que des jeunes se soient tournés vers lui dans ce monde permissif est positif. Ce pape a préservé l'Église et on se souviendra de lui comme un homme qui a changé l'Histoire.

Erhard Stölting



Erhard Stölting est professeur de sociologie générale à l'université de Potsdam,

« Deuxième mythe : le pape a fortement contribué à la chute du mur »

Source : Die Tageszeitung

Référence : « MYTHOS ZWEI : DER PAPST HAT MASSGEBLICH ZUM MAUERFALL BEIGETRAGEN », par Erhard Stölting, *Die Tageszeitung*, 4 avril 2005.

La participation active du Pape à la chute du régime en Union Soviétique est soulignée dans de nombreux commentaires, c'est indiscutable pour la Pologne ainsi que pour les pays et régions dont la population est catholique pieuse, comme en Slovaquie et en Lituanie. Son autorité morale a servi d'encouragement à d'autres mouvements d'opposition, la dissidence en Russie a été motivée par l'exemple polonais de Solidarnosc, mais son rôle était indirect. L'opposition entre les Églises orthodoxe et romaine n'a pas été effacée par la pression antireligieuse des communistes. La méfiance entre les Églises de l'Est

et de l'Ouest demeure.

L'Église orthodoxe s'est empressée de retrouver le pouvoir qu'elle avait perdu en 1917 et sa position d'Église d'État. La tolérance religieuse est la même aujourd'hui qu'en 1917, la Russie est un territoire orthodoxe, les missionnaires étrangers seront repoussés autant que possible. La Russie était pourtant, dans sa phase de libéralisation, à partir de 1985 mais surtout après 1991, un eldorado pour les Baptistes américains, les managers de la Scientologie, les moines krishnas et bien d'autres. Les Russes ne se sont pas convertis en masse au catholicisme, mais le travail caritatif et communautaire de l'Église catholique était efficace. Depuis 2003 les catholiques sont massivement contrés, le patriarcat orthodoxe affirme qu'il est tolérant mais que la Russie lui appartient, il ne missionne d'ailleurs pas au Portugal ou en Irlande ; le pape, au contraire, considérait son Église comme universelle.

Il n'a donc pas eu d'influence directe dans la disparition de l'URSS, cependant, cela n'exclut pas qu'il ait pu pousser « l'empire du mal » à la destruction grâce à ses ferventes prières et sa dévotion à Marie.

Jaroslav Pelikan



Jaroslav Pelikan est professeur émérite d'Histoire à Yale. Il est l'auteur d'un ouvrage en cinq tomes, *The Christian Tradition*.

« Le grand unificateur »

Source : International Herald Tribune

, New York Times

, El Mundo

Référence : « The Great Unifier », par Jaroslav Pelikan, *New York Times*, 4 avril 2005.

« Bringing East and West closer », *International Herald Tribune*, 5 avril 2005.

« El unificador frustrado de la Cristiandad », *El Mundo*, 5 avril 2005.

Le 3 juin 1978, Karol Wojtyla devint le premier pape slave et il plaça son pontificat sous le signe de l'unification de l'Europe. Son importance dans la chute du système communiste en comparaison de la politique de **Mikhaïl Gorbatchev** ou de **Ronald Reagan** est encore un sujet de débat pour les historiens, mais son action répondit par une divine ironie à la question attribuée à Staline : « Le pape combien de divisions ? » en contribuant à la renaissance spirituelle de l'Europe slave.

Il est parvenu faire des progrès avec plusieurs Églises orientales dans sa volonté unificatrice. Il se rapprocha ainsi de l'Église nestorienne, de l'Église orthodoxe apostolique arménienne et a rencontré plusieurs fois le patriarche œcuménique de Constantinople. Par contre, les progrès furent moins importants avec l'Église orthodoxe russe. La fin du communisme a entraîné une renaissance de la foi orthodoxe et aussi des récriminations contre Rome. L'Europe slave est historiquement divisée sur l'héritage des évangélistes Cyril et Méthode. Faut-il retenir leur affiliation à Constantinople (avec sa liturgie slave et ses églises autonomes) ou bien leur appel à respecter l'évêque de Rome. Si l'évangélisation a souvent unifié, dans le monde slave, elle a également divisé.

Cette division blessa Jean-Paul II mais il ne parvint pas à prendre les mesures nécessaires pour y remédier. Ce serait un bel hommage à lui faire si les Églises d'Orient et d'Occident travaillaient ensemble à leur rapprochement.